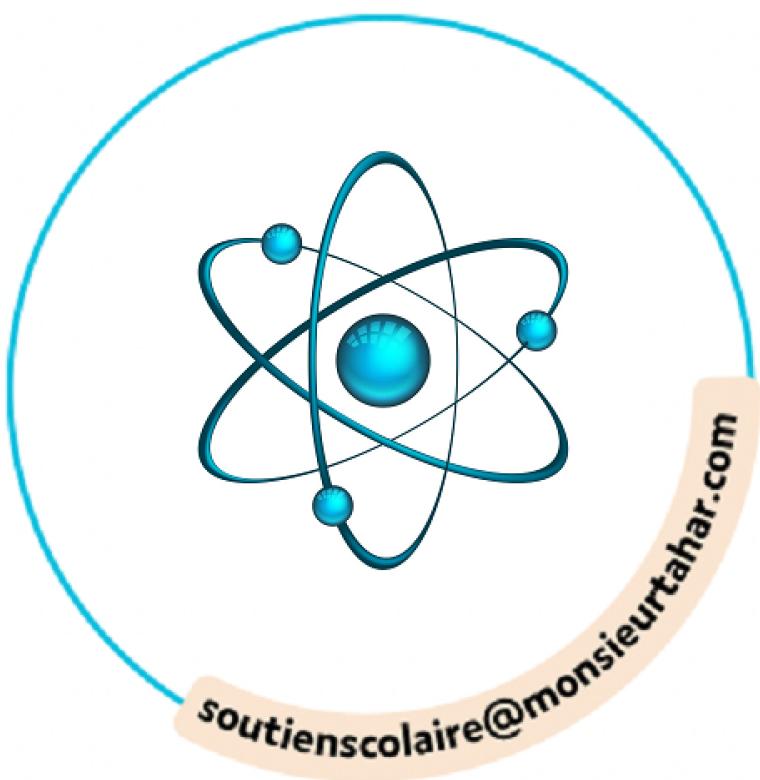


COURS GEOGRAPHIE

CHAPITRE 3



La France: une puissance maritime?



Pourquoi les océans sont-ils un atout pour le maintien de la puissance française dans le monde ?

A Un atout territorial

Avec 5 000 km de littoral, la France métropolitaine est le seul pays européen à posséder trois façades maritimes (Atlantique, Méditerranée et Manche). Toutefois, ce sont les territoires ultramarins qui confèrent à la France sa présence maritime sur tous les océans (Pacific, Indien, Atlantique).

La France dispose de la 2^e ZEE au monde (10,7 millions de km²) dont 96 % en outre-mer. Son ambition est d'ailleurs de dépasser les États-Unis par l'extension des limites du plateau continental de ses ZEE. Les demandes déposées auprès de l'ONU représentent un million de km² supplémentaires (doc. 1 p. 416).

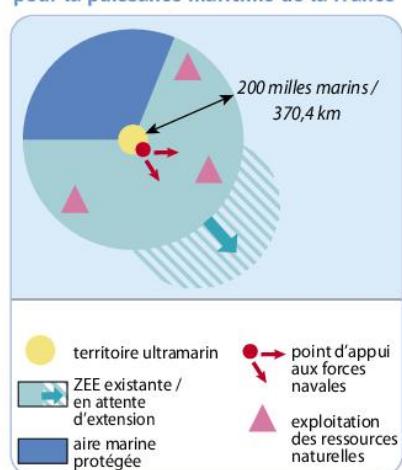
Cette présence maritime planétaire est source de tensions avec d'autres États, notamment pour l'exploitation des ressources maritimes dans les ZEE (doc. 1). De plus, certains territoires ultramarins (îles Éparses, Clipperton, Mayotte) sont revendiqués par d'autres pays, ce qui fragilise la souveraineté française sur ces espaces.

Vocabulaire

—**Projection** : intervention militaire d'un État en dehors de ses frontières.

REPÈRE A

Les territoires ultramarins, des atouts pour la puissance maritime de la France



REPÈRE B

Des capacités navales en baisse



C Des défis à relever

Dans un contexte de remilitarisation globale des océans, la capacité de projection de la France se réduit. La baisse des effectifs de la marine nationale (-20 % en 10 ans, Repère B), l'absence d'un 2^e porte-avions et la diminution du nombre de navires de combat limitent les capacités d'action de la France alors qu'elle cherche à jouer un rôle plus important sur les mers et les océans.

Toutefois, elle entend affirmer sa place de puissance maritime mondiale. Elle exerce pacifiquement son droit à la navigation dans des espaces maritimes convoités par d'autres États et s'investit pour faire appliquer le droit international en mer (mer de Chine).

La maîtrise de son domaine maritime est essentielle pour développer le rayonnement de la France dans le monde. Ainsi, le tourisme balnéaire dans les territoires ultramarins participe au soft power français en véhiculant une image positive de la France dans le monde. (doc. 2)

Les océans permettent à la France d'élargir sa base territoriale et sa présence géopolitique afin de maintenir sa puissance dans le monde.

Les océans, un enjeu économique et environnemental pour la France

Comment l'exploitation et la préservation des ressources maritimes participent-elles à la puissance de la France ?



A Les océans, source de puissance économique

L'économie maritime représente plus de 530 000 emplois et a un poids économique supérieur au secteur de l'automobile (Repère A). La France assure 11 % de l'activité maritime européenne se classant au 4^e rang derrière le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie.

L'économie maritime est portée par des secteurs traditionnels : la pêche, le transport maritime, la plaisance, la construction navale (10^e rang mondial) et l'assurance maritime (7^e). Dans ces secteurs, la France possède des entreprises parmi les leaders mondiaux : CMA CGM (4^e armateur mondial), Chantiers de l'Atlantique (1^{er} constructeur de navires de croisière), Bénéteau (1^{re} entreprise de plaisance).

Dans le transport maritime, la France dispose d'un réseau de 66 ports de commerce, mais ses principaux ports sont en perte de compétitivité par rapport à leurs concurrents : 1^{er} port français, Marseille n'est qu'au 52^e rang mondial (Repère B). Seuls Marseille, Le Havre, Dunkerque et Calais figurent parmi les 100 premiers ports mondiaux.

B L'économie bleue, de nouvelles opportunités à développer

La France cherche à renforcer sa présence dans les nouveaux secteurs de l'économie bleue au fort potentiel de création de richesses et d'emplois : aquaculture, biotechnologies, énergies marines renouvelables (EMR) et minerais des fonds marins.

La France favorise la création de *clusters* maritimes qui allient recherches scientifiques, nouvelles technologies et industries (doc. 2). Ainsi, le *cluster* Neopolia (Pays de la Loire) qui rassemble plus de 220 partenaires autour de la thématique des transports accompagne la conception de cargos à voiles afin de réduire l'empreinte carbone du transport maritime.

Le développement de l'économie bleue reste insuffisant. Les ressources sous-marines de la ZEE restent inexploitées. Les freins au développement des EMR font que la France ne disposera pas de parc éolien marin avant 2022 alors qu'il en existe 69 en Europe.

C La protection des océans, nouveau levier de puissance

La France plaide pour la mise en place d'une gouvernance mondiale des océans. Elle participe à plusieurs conventions internationales visant à protéger la biodiversité et les ressources des espaces marins en Méditerranée, autour de ses territoires ultramarins ou dans l'Antarctique (doc. 1).

À l'échelle nationale, l'Agence française pour la biodiversité est gestionnaire de 9 aires marines protégées qui couvrent un quart des eaux françaises. Elle y coordonne la protection et la restauration de la biodiversité en encadrant les activités humaines comme le tourisme ou l'exploitation des ressources mais des efforts restent à faire.

L'enjeu environnemental permet également à la France d'affirmer sa présence sur les océans. Elle participe à des programmes scientifiques qui étudient les effets du changement climatique et la préservation de la biodiversité marine (programme de la Fondation Tara Océan). Elle utilise également l'argument écologique pour renforcer sa souveraineté dans les espaces revendiqués par d'autres États (création d'aires marines protégées aux îles Éparses et à Clipperton).

La mise en valeur de ressources maritimes et la création d'aires protégées renforcent la puissance de la France même si l'économie bleue peut encore être développée.

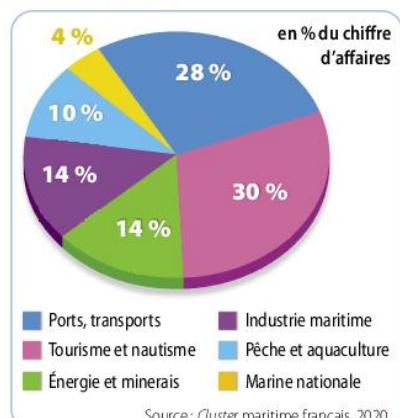
Vocabulaire

Cluster : regroupement d'entreprises spécialisées dans un même secteur d'activités innovantes et fonctionnant en réseau.

EMR (énergies marines renouvelables) : technologies permettant de produire de l'électricité à partir du milieu marin (vents, courants marins...).

REPÈRE A

Les activités de l'économie maritime en 2019



REPÈRE B

Marseille, le 1^{er} port français en perte de vitesse

